

# Le concours de plaidoiries du lycée Marcel Gambier a conquis le jury

Mardi au théâtre de Lisieux, quatre prix ont été décernés lors de la finale du concours de plaidoiries organisé par le lycée Marcel Gambier.

Depuis plus de 15 ans, le lycée Marcel Gambier organise un concours de plaidoiries pour les plus de 200 élèves de première et la finale a lieu au théâtre de Lisieux.

Tous les élèves de 1ère du lycée ont dû, comme pour le concours de plaidoiries du Mémorial de Caen, réaliser et défendre la leur sur le thème des droits de l'Homme. L'élève de chaque classe ayant réalisé la meilleure plaidoirie devait alors la présenter durant la finale au théâtre de Lisieux devant ses camarades de première et le jury.

## Un élève séduit le jury et le public

Lou-Ann Redjal, Yanis Muller, César Blanche, Lola Joyeux, Louna Raveneau, Lina El Wardi et Olivia Bailly, les sept finalistes, sont passés tour à tour sur la scène du théâtre devant le jury composé du bâtonnier de Lisieux Frédéric Morin, des membres de la Ligue des Droits de l'Homme de Lisieux, du Comité catholique contre la faim et d'Amnesty International.

Plusieurs sujets de plaidoiries ont été présentés durant la finale parmi lesquels le droit à l'euthanasie, le tourisme sexuel, la démocrature (mot composé de démocratie et dictature) en Tunisie, la maltraitance des enfants par leurs parents, le printemps arabe, les problèmes d'éducation liés à la pandémie et le droit à l'avortement.

Quatre prix ont été décernés. Un élève en a remporté deux. Yanis Muller a convaincu à la fois le jury et le public avec sa plaidoirie sur le droit à l'euthanasie en France (« Mourrons éthique »). Il est donc reparti avec le prix du public et le prix du jury : « **Ça fait très plaisir, surtout quand c'est le public. On se sent un peu sur un nuage et ça récompense les heures de travail.** » D'autant plus difficile car il a choisi de réaliser une plaidoirie avec des rimes. Concernant le choix de son sujet : « **Je voulais un sujet qui concernait la France, je trouvais que ça touchait plus le spectateur. L'euthanasie est une question très actuelle avec la convention citoyenne.** »

Quant aux autres prix, celui de l'éloquence a été remis à César Blanche pour sa plaidoirie sur les enfants maltraités par leurs parents, celui de l'originalité à Lou Ann Red-

jal traitant du tourisme sexuel et celui du collectif des associations des Droits de l'Homme à Lina El Wardi sur la démocrature en Tunisie.

## « On a rarement vu un tel jeu oratoire »

L'ensemble des plaidoiries a convaincu les élèves, les professeurs et le jury : « **Les plaidoiries étaient de qualité comme chaque année. Ce qui m'a particulièrement marqué, c'est l'aisance à l'oral des élèves. On a rarement vu un tel jeu oratoire** », réagit Sandrine Morel, professeure documentaliste au lycée Marcel Gambier.

Mathis GRAJCAR



Les 7 finalistes sur la scène du théâtre pour la finale du concours Sandrine Morel